

<https://pierre-alain-millet.fr/La-rue-St-Exupery-en-sens-unique>



conseil de quartier Charréard Max Barel

La rue St-Exupéry : en sens unique ou pas ?

- Rencontres -

Date de mise en ligne : lundi 17 octobre 2011

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Les riverains de la rue St-Exupéry avaient fait passer une pétition au maire concernant la vitesse excessive sur la rue. Les services ont mis en place un comptage qui a précisé le volume de circulation, de 90 véhicules jours dans le sens Est-Ouest à 190 dans l'autre sens.

https://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2011-10-14_252016.45.10-671d9.jpg

Cela a confirmé qu'il y a bien des automobilistes qui utilisent la rue comme un raccourci pour éviter le carrefour à feu de Coblod-Duclos-Barelâ€.

Par contre, le comptage n'indique pas de vitesse excessive avec une moyenne de 32km/h, bien en dessous des 50 autorisés.

Le sentiment vécu par les riverains restent pourtant un sentiment de crainte et des familles s'inquiètent d'un accident comme celui survenu rue Prof Roux début Septembre.

https://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2011-10-14_252016.42.57-82f45.jpg

La rencontre s'est faite avec la présidente du conseil de quartier, Evelyne Beroud, des délégués de quartier. Près d'une vingtaine de riverains ont participé.

Les services ont présenté une proposition d'aménagement qui résulte de leur compréhension de la circulation sur cette rue suite au comptage.

- le passage à sens unique Est-ouest, qui supprimerait donc totalement le « raccourci » des circulations qui ne sont pas des dessertes de la rue
- l'aménagement marqué de places de stationnement alternant les cotés de la rue selon les entrées de maison, afin d'éviter l'effet ligne droite. Ce type d'aménagement existe rue Allende (en plus important) dans le même quartier et a donné réellement satisfaction pour baisser la vitesse.

https://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2011-10-14_252016.43.08-3d2e3.jpg

Mais cette proposition a fait beaucoup discuter. Car bien sûr, le sens unique s'appliquerait aussi aux riverains, ce qui les obligerait à faire le tour par Coblod Paul Bert et Rosenberg pour rejoindre leur rue.

Des solutions alternatives ont été discutées

- les ralentisseurs. Mais la ville a une mauvaise expérience avec des ralentisseurs sur des petites rues. Car le ralentisseur est bruyant, des voitures pouvant souvent « racler » dessusâ€ Et les riverains ont finalement demandé à la ville des les enleverâ€ De plus, les services du Grand Lyon privilégient les voies avec un certain trafic. De ce point de vue, le débit maximum de 190 voitures/jours dans un sens qui serait réduit à 90 en sens unique ne justifierait pas du tout une telle dépense
- un carrefour à feu entre St-Exupéry et Coblod. Mais là encore la dépense est beaucoup plus importante et de plus, les règles d'installation de feu du Grand Lyon ne prévoient pas un feu pour une rue à trop faible circulation par rapport à ce qu'on trouve ailleurs.

Comme aucun consensus ne s'est dégagé, j'ai proposé aux riverains de se donner quelques mois de réflexions avant de décider. Le projet est donc suspendu, les riverains pourront en discuter entre eux, évaluer les avantages et

les inconvénients, et nous nous reverrons en Janvier pour faire le point.

Le carrefour St-Exupéry-Coblod

Nous avons continué la visite sur le carrefour avec Coblod, carrefour qui fait parler depuis l'aménagement de réduction de la vitesse avec élargissement du trottoir et un « S » des voies sur la chaussée, plus ou moins respecté ! En fait, on constate de nombreux accidents de voitures qui se prennent le trottoir, voire un des poteaux ! Il a d'ailleurs fallu reculer le panneau indicateur de ralentissement qui était au bord du trottoir.

Le sujet est là aussi sensible. Chaque automobiliste est dans ce cas seul responsable de ne pas avoir respecté la signalétique. Mais la multiplication des cas doit faire réfléchir les services de voirie sur l'accidentologie de ce carrefour. Mais on ne peut pas supprimer l'aménagement ce qui provoquerait une augmentation de la vitesse, et donc des risques sur Coblod ! On peut constater d'ailleurs, et ça se voyait bien pendant la visite, que les bus n'avaient pas de difficulté pour suivre les voies sans toucher aux trottoirs. Il y a donc bien un problème d'attention, et sans doute de vitesse, sachant que le carrefour est éclairé par un lampadaire juste à l'angle.

Les services vont demander au Grand Lyon de rénover et renforcer la signalétique au sol, en reprenant les peintures blanches des trottoirs, les marques au sol ! Un sujet à suivre !

le centre commercial St-Exupéry

Les nouveaux pharmaciens (en fait pharmaciennes !) du centre commercial relancent la question de la rénovation du centre commercial. Ce centre commercial est devenu par don la propriété d'une association caritative, les « Orphelins d'Auteuil ». Évidemment, ce n'est pas un organisme capable d'investir dans le développement du centre commercial. Cependant, il est comme propriétaire responsable de l'état du bâtiment et doit trouver des solutions pour respecter la réglementation et réparer ce qui représente un risque. L'entretien de base du bâtiment (déboucher les gouttières par exemple) n'est même pas assuré !

Les commerçants vont donc relancer une demande auprès de leur propriétaire et en feront part au maire. Il faut trouver le contact avec cette association et sortir de cette situation qui est une impasse pour le centre commercial, et donc le quartier.